

# AVIS PUBLIC

## PROJET DE RECHARGE DE PLAGE – SECTEUR DE LA GRAVE – MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA- MADELEINE

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

### AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné QUE : —

Selon les informations disponibles dans les études réalisées sur la problématique d'érosion côtière du secteur, le projet de recharge complète de la plage de La Grave s'étend sur près de 690 m de longueur et prévoit la mise en place d'environ 53 000 m<sup>3</sup> de matériaux granulaires ayant un diamètre médian (d<sub>50</sub>) de 15 mm. La superficie d'empiètement du projet de construction de la recharge complète de la plage serait d'environ 17 500 m<sup>2</sup>.

Les travaux à venir sur le terrain seront réalisés en deux principales phases, dont la première qui implique la recherche et l'importation des matériaux granulaires qui seront utilisés pour la recharge et la seconde, qui implique la réalisation des travaux de recharge de plage par remblayage sur le site de La Grave.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles, pour consultation, dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: <http://www.re.e.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 27 octobre 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 1 (800) 561-1616 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/inter.htm>

Cet avis est publié par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 27 septembre 2019

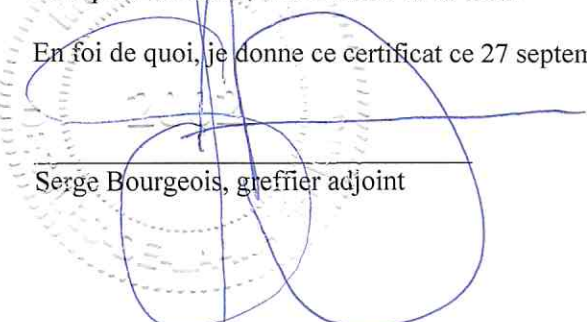


Serge Bourgeois, greffier adjoint

### Certificat de publication

Je soussigné, Serge Bourgeois, greffier adjoint de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, certifie sur mon serment d'office avoir publié cet avis dans le journal Le Radar et sur le site Internet de la Municipalité à [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) le 27 septembre 2019, et en affichant une copie à la mairie, ce jeudi 26 septembre 2019, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 septembre 2019



Serge Bourgeois, greffier adjoint